

Réanimation préhospitalière: retour à l'école!

Le programme de formation à la réanimation cardio-pulmonaire des élèves durant la dernière année de leur scolarité obligatoire traduit sa valeur ajoutée en termes de santé publique pour le Tessin. Il reste à souhaiter qu'une telle percée politique puisse également être réalisée dans d'autres cantons.

Romano Mauri^{a,b},
Claudio Benvenuti^b,
Roberto Cianella^c,
Albin Engeler^a

a Cardiocentro Ticino, Lugano

b Fondazione Ticino Cuore,
Breganzona

c Federazione Cantonale
Ticinese Servizi Ambulanze
(FCTSA), Breganzona

Introduction

La sensibilisation de la population suisse quant à la problématique de l'arrêt cardiaque et à la nécessité de la réanimation précoce pour en diminuer la mortalité, est éveillée sporadiquement par quelques événements phares au bénéfice d'un écho médiatique impressionnant (l'installation d'un défibrillateur dans quelques cabines téléphoniques à Zurich ou dans les bus de Davos par exemple). A part ces coups d'éclat autant sensationnels qu'éphémères, l'efficacité de telles mesures ponctuelles et isolées reste à être documentée en termes de santé publique, car la mise à disposition de ces appareils ne relève d'un sens que si les témoins d'un arrêt cardiaque sont effectivement instruits à leur utilisation et à la pratique des gestes de réanimation de base.

Au Tessin, quelques personnes engagées dans la prise en charge des malades réanimés se sont intéressées à générer un mouvement de fond dans le but de construire un réseau de réanimation préhospitalière couvrant l'entier du territoire cantonal et basé sur la formation des témoins potentiels d'un arrêt cardiaque, c.-à-d. des profanes.

La vision est de toute évidence orientée vers le long terme et sa réalisation rend un changement de mentalités incontournable. Par conséquent, ce programme met l'accent sur la formation des jeunes et exige une évaluation régulière.

Genèse du projet

Après la modification majeure de la géographie sanitaire du Canton du Tessin suite à la création d'un centre de cardiologie en l'an 2000, la prise en charge en un seul lieu des patients réanimés motivait une analyse complète de la chaîne de survie. La création d'un registre cantonal des arrêts cardiaques en 2001 a permis d'établir une vision globale de la problématique et offre la possibilité d'évaluer l'impact des mesures entreprises.

Il en ressort l'évidence que le maillon faible est celui de la première phase de la réanimation, c.-à-d. au niveau de l'attitude et des gestes effectués, respectivement leur abstention(!), par les témoins d'un arrêt cardiaque.

Par conséquent, la formation des profanes est considérée comme la cheville ouvrière de la construc-

tion d'un réseau étendu de «témoins-réanimateurs» potentiels, afin qu'une victime d'un arrêt cardiaque puisse bénéficier d'une réanimation immédiate et d'une défibrillation précoce sur tout le territoire cantonal.

Les trois phases de réalisation

Une phase pilote, débutée en 2006, avait comme objectif d'intégrer des professionnels de la sécurité (sapeurs-pompiers, policiers, garde-frontières) dans un dispositif du type «first responders» et de les instruire à l'utilisation du défibrillateur semi-automatique. Parallèlement, des bénévoles de plusieurs communes étaient formés à la réanimation de base et à l'utilisation du défibrillateur semi-automatique (formation BLS-AED). La gestion opérationnelle et financière était confiée à une fondation, la «Fondazione Ticino Cuore».

Une première analyse démontrait un impact positif quant au pourcentage de patients réanimés par des témoins en attendant l'arrivée des secours professionnels. Faisant abstraction d'une analyse détaillée des chiffres, on constatait que ce pourcentage montait de 35 % à 51 % pendant la période d'observation. Le taux de survie passait de 28 % à 33 % des patients dont le rythme initial était celui d'une fibrillation ventriculaire.

La formation des profanes est considérée comme la cheville ouvrière

Au vu du bénéfice évident de cette formation destinée aux profanes, le prochain objectif consistait à former un nombre toujours plus élevé de personnes capables de fournir les prestations de premiers secours afin de créer une ramification couvrant l'entier du territoire cantonal. Cette promotion devait passer par la formation des adolescents et s'insérer idéalement dans le cadre de leur cursus scolaire obligatoire.

A cette intention, en date du 20 mars 2007, une motion parlementaire demandant l'introduction de la formation BLS-AED dans les classes obligatoires de

Correspondance:
Dr Romano Mauri
Cardiocentro Ticino
Via Tesserete 48
CH-6900 Lugano
romano.mauri@
cardiocentro.org



Des élèves pendant le projet cantonal de formation de la Fondazione Ticino Cuore.

toutes les écoles tessinoises avait été déposée au Grand Conseil. Dans son message du 26 juin 2007, le Conseil d'Etat répondait de façon circonstanciée et donnait son feu vert à la troisième étape, celle de la mise en œuvre [1]. Le Grand Conseil a alors accepté le programme et a prévu dans les lignes directrices du plan financier 2008–2011 une enveloppe budgétaire de 1,12 millions de francs à cet effet.

Ainsi, depuis la rentrée des classes en septembre 2009, la formation BLS-AED est intégrée au niveau de l'école secondaire dans un cours de promotion de la santé sur le thème de prévention des maladies cardiovasculaires et de leurs facteurs de risque. Selon les estimations, plus de 3000 adolescents devraient pouvoir bénéficier chaque année de cet enseignement spécifique [2]. A part une analyse technique dont le registre tessinois des arrêts cardiaques constitue la base de données idéale pour en fournir les paramètres nécessaires, ce programme fait également l'objet d'une évaluation externe quant aux dimensions émotionnelles et psychologiques que ce type d'enseignement peut générer auprès des adolescents.

Conclusion

L'acceptation par une large majorité du Grand Conseil du financement de ce programme de formation à la réanimation cardio-pulmonaire des élèves durant la dernière année de leur scolarité obligatoire traduit sa valeur ajoutée en termes de santé publique pour le Tessin. Il reste à souhaiter qu'une telle percée politique puisse également être réalisée dans d'autres cantons afin de permettre une initialisation efficace de la chaîne de survie par les premiers témoins d'un événement cardiaque majeur.

Références

- 1 Rapporto n° 5936 del 26 giugno 2007: Rapporto del Consiglio di Stato sulla mozione 20 marzo 2007, presentata da Alessandro Del Bufalo «Piano cantonale d'intervento primario in caso di arresto cardiaco – Evoluzione 2007» (www.ti.ch).
- 2 Fondazione Ticino Cuore: Rapporto di attività 2009 (www.ticinocuore.ch).